



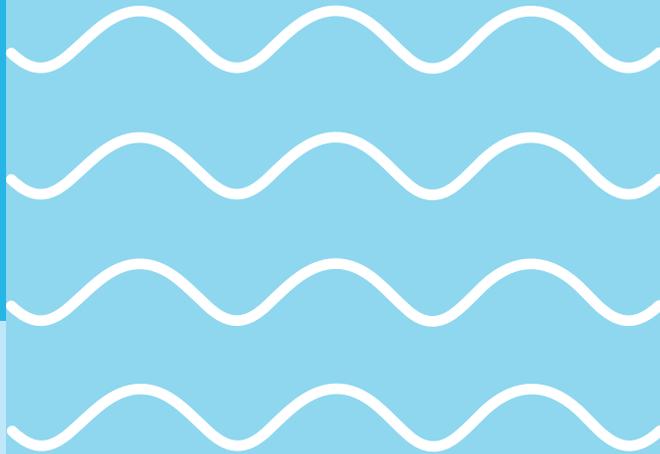
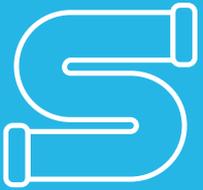
Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2023

> Synthèse locale Eau Potable

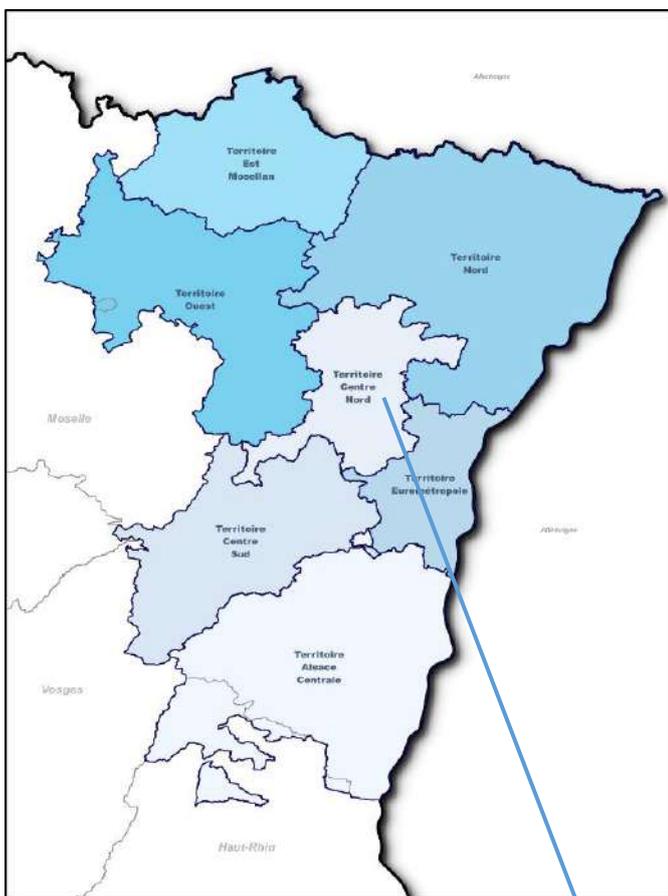
TERRITOIRE CENTRE NORD

PÉRIMÈTRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 22/12/2005

Membre du SDEA depuis 16/10/1973

Nombre de communes : 50

Nombre de délégués : 52

Vos usagers

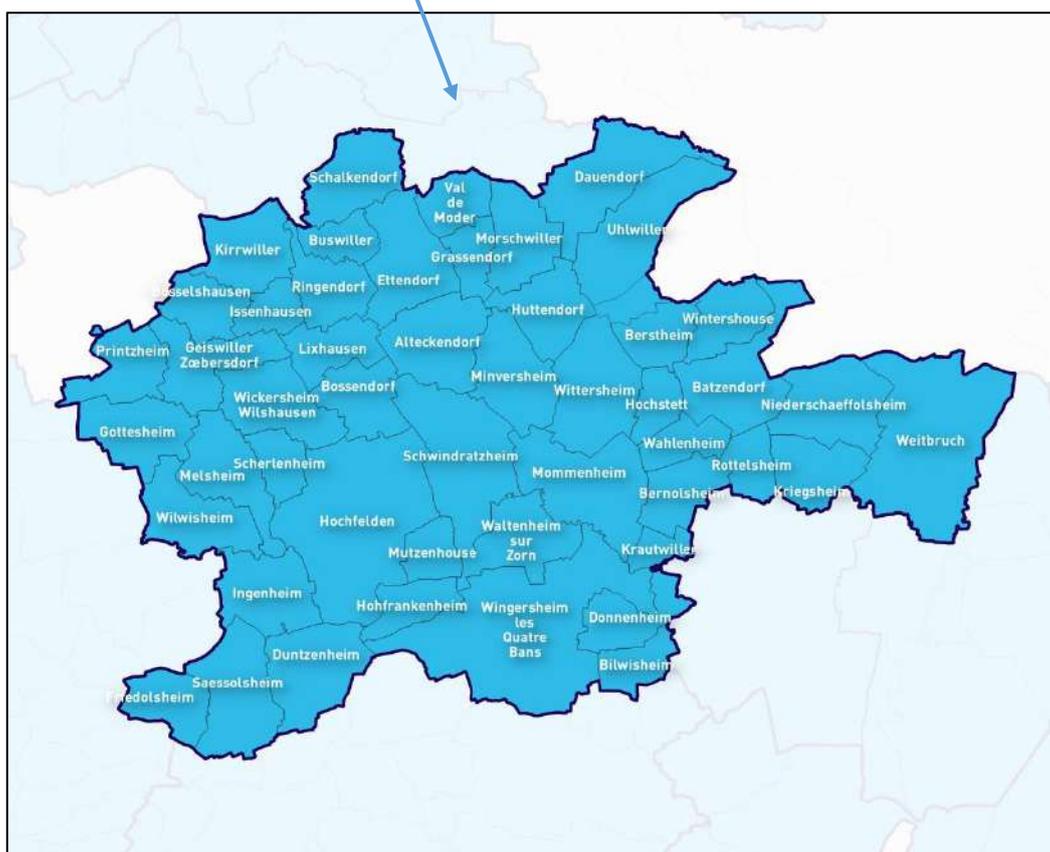
- 14 967 abonnés
- 36 499 habitants desservis

Vos volumes

- 2 270 224 m³ consommés
- 62 m³ consommés/habitant
- 152 m³ consommés/abonné

Territoire : TERRITOIRE CENTRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Hochfelden



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Bernard INGWILLER

L'Assemblée Générale du SDEA du 12 décembre 2022 s'est prononcée à l'unanimité pour que le SDEA prenne la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », dite GEPU, à compter du 1er janvier 2023.

Il s'agit de la quatrième compétence du SDEA (Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, et maintenant Gestion des Eaux Pluviales) juridiquement distincte de l'assainissement, qui se situe au cœur des enjeux sur :

- le durcissement des exigences en matière de conformité des systèmes d'assainissement, notamment en lien avec la gestion du temps de pluie ;
- les attentes fortes liées aux politiques publiques nationales, notamment sur le décalage des eaux pluviales des réseaux d'assainissement ;
- l'urbanisme, et les contraintes liées à la politique de « Zéro Artificialisation Nette ».

La gestion des eaux pluviales urbaines est à l'interface de nombreux projets portés par le SDEA et par les collectivités membres. Il s'agit plus largement d'une thématique qui est au cœur des réponses à apporter au changement climatique. Le SDEA accompagne ainsi les communes et les EPCI dans leurs politiques à l'appui d'une vision globale du cycle de l'eau et apporte des solutions tenant compte des interactions entre les différents domaines : Programme de voirie, Plan Local d'Urbanisme, Plan Climat Air Energie territorial, Plan Local de l'Habitat Intercommunal, schéma des zones d'activités, et bien d'autres dossiers encore.

Au-delà de cette prise de compétence, la table ronde de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2023, en présence de Denis Schultz, Vice-Président du SDEA en charge de la Commission Thématique, Stéphane Schaal, Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et première collectivité ayant transféré la compétence GEPU au SDEA, Florence Wiel, Directrice de l'Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique (ATIP), Nicolas Venandet, référent Assainissement, Eau et nature en ville Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), a permis aux délégués de mettre en perspective les enjeux techniques, financiers et réglementaires de la gestion des eaux pluviales et les réponses apportées par le SDEA.

Aujourd'hui, le SDEA fédère de nombreux acteurs, autour d'une compétence emblématique liée à la gestion des eaux de pluie : préservation de la biodiversité, protection de l'environnement, recharge des nappes, prévention des inondations, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration du fonctionnement de nos réseaux par décalage.

Ces actions contribuent à redonner toute sa place à l'eau dans la Cité et à conforter la qualité de vie dans nos villes et villages.





VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 9 puits
- 9 réservoirs (capacité totale de stockage : 5 540 m³)
- 2 stations de traitement
- 6 unités de désinfection
- 394 km de conduites

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 17 040 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 7 635 m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : 45 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 10 700 m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : 63 %

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 4 590 m³
- Autonomie réservoir en moyenne : 0,6 jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : 10 h

Indicateurs de performance	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	100
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100 %



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Entre 19 et 41 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Entre 6 et 26 selon l'UDI

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2021	2022	2023
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	104	101	109
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	96,3 %	96,9 %	95,5 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	134	131	132
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	5	4	6

Secteur Weitbruch : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et très faiblement nitratée. Présence à l'état de trace d'un métabolite de pesticide recherché (Métolachlore ESA) avec toutefois une concentration inférieure à la limite de qualité.

Secteur Mommenheim : Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitratée. Au vu de l'historique des mesures de pesticides et de nitrates sur les puits 4 et 6, ces puits ne sont plus maintenus qu'en mode d'entretien. La reconquête de la qualité des eaux au droit du champ captant impose la poursuite des actions déjà engagées, notamment en lien avec le monde agricole.

Secteur Krautwiller : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et moyennement nitratée.

Concernant les pesticides, des dépassements des limites réglementaires sont observés pour un métabolite de pesticide (Chloridazone-desphényl) sur les forages de Mommenheim et Brumath (alimentant Krautwiller). Ces traces sont mesurées à des teneurs inférieures aux seuils sanitaires et ne présentent pas de risques pour la santé des consommateurs. L'Agence Régionale de Santé a donc accordé une dérogation permettant la distribution de cette eau. Elle peut être consommée sans restriction par l'ensemble de la population.

Sur ces secteurs, d'autres pesticides sont également présents à l'état de traces, à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



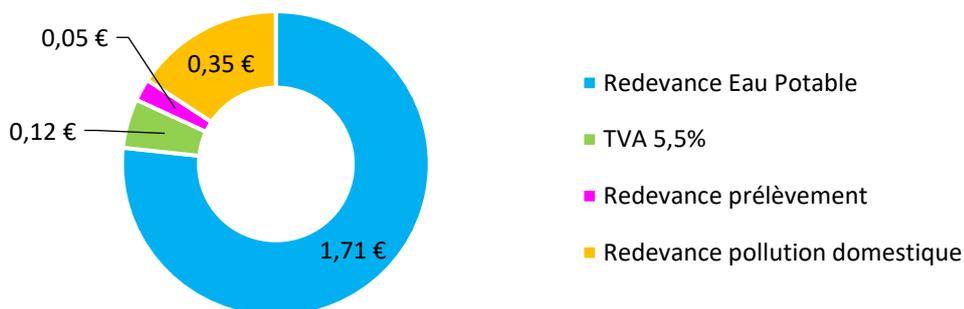
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

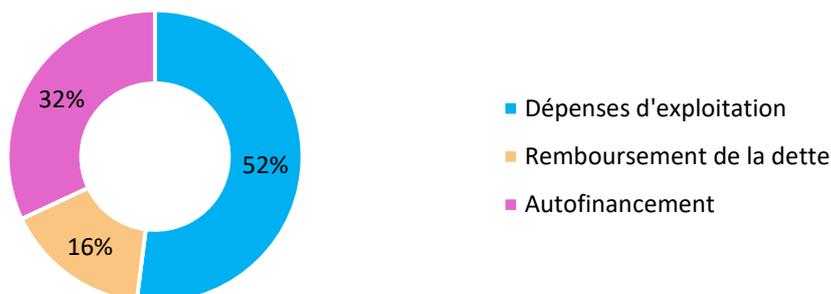
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **57,00 €** HT/an
- Part variable : **1,23 €** HT le m³
- Redevance eau potable du périmètre : **1,71 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,223 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

Affectation pour 100 € de recette

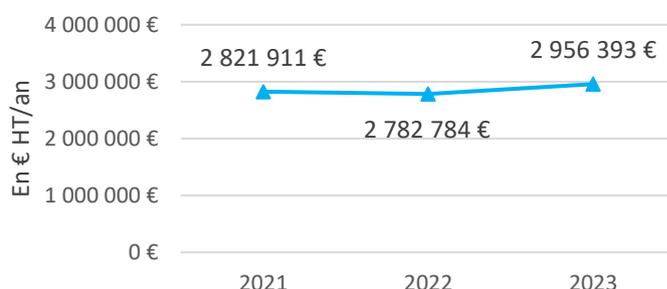




Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



27 396 factures émises dans l'année

Indicateurs financiers	2021	2022	2023
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,9 ans	3,2 ans	3,1 ans
Capital restant dû	6 995 003 €	7 382 398 €	7 803 601 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	3,14 %	2,29 %	ND
Montant des actions de solidarité	0,005 €/m³	0,003 €/m³	0,002 €/m³
Taux de réclamations global	0,24 ‰	0,10 ‰	0,10 ‰

Le tarif moyen de la redevance assainissement du périmètre a été revu à la hausse à 1,71€ HT/m³ (selon norme INSEE de 120 m³) représentant une augmentation de 11 cts HT/m³ par rapport à 2022, ceci afin de faire face à l'inflation, la forte hausse de l'énergie et de certains réactifs. Les volumes vendus sont stables. La hausse des tarifs a permis de préserver le niveau d'autofinancement de l'exercice 2023 qui se situe autour de 32 % des recettes d'exploitation (34 % en 2022) et permet d'assurer le financement du fort niveau d'investissement (2,956 M€) tout en limitant le recours à l'emprunt.

Il est à noter que les travaux d'extension de réseau (ex. pose de réseaux dans des lotissements) sont supérieurs aux prévisions du fait de l'important linéaire de réseau posé (Hochfelden (rue du 23/11) ; Wilwisheim (ZA) ; Gottesheim (rue des chênes) ; Niederschaeffolsheim, Dauendorf, Ettendorf Minverhseim, Geiswiller, Zoebersdorf). L'impact financier de ces dépenses reste neutre puisqu'elles génèrent en contrepartie des recettes de fonctionnement par le biais de refacturation directes vers les tiers bénéficiaires (ex. lotisseurs).

Ainsi, le nouvel emprunt d'1,154 M€ porte le capital restant dû au 31.12.2023 à près de 8 M€. La capacité de désendettement s'établit au niveau satisfaisant de 3 années laissant suffisamment de marge de manœuvre pour envisager les investissements futurs dont l'ouvrage de traitement des métabolites à Mommenheim.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Le volume de production 2023 est en baisse de 2 %. En parallèle, les consommations sont stables. Il en résulte une diminution des pertes d'environ 60 000 m³.

Les Gros Consommateurs :

ANTONI à Wilwisheim
 BERBACH Benoît à Huttendorf
 BRASSERIE METEOR à Hochfelden
 CMCIC à Mommenheim
 DE L'ETINCELLE à Mommenheim
 DES 3 CHENES à Donnenheim
 DES 4 PONTS à Mittelhausen
 Fédération Caritas Alsace à Friedolsheim
 GAEC DES LILAS à Zoebersdorf
 GAEC DU NOYER à Gottesheim

LA CASE AUX EPICES à Hochfelden
 LA FERME GOURMANDE ROTHAN à Wittersheim
 MARTIN Romain à Hochfelden
 MEYER René à Wingerhseim
 PALC SA COLIN à Mittelhausen
 PISCINE PAYS DE LA ZORN à Hochfelden
 SCHOENFELDER à Wintershouse
 SEW USOCOM à Mommenheim
 WINCKEL à Bossendorf et Schaffhouse sur Zorn

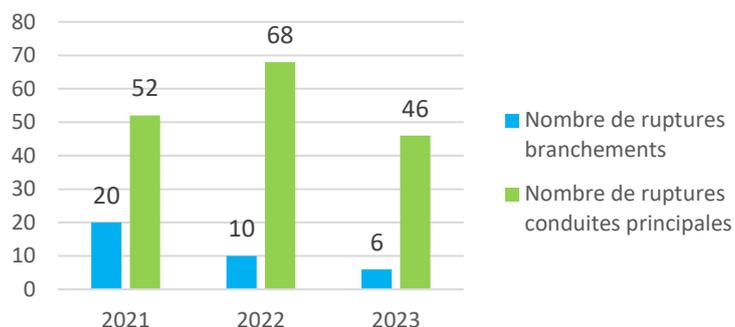
INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2023
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	3,1 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %



Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2023	0,12
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j) (*)
2023	2,25

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



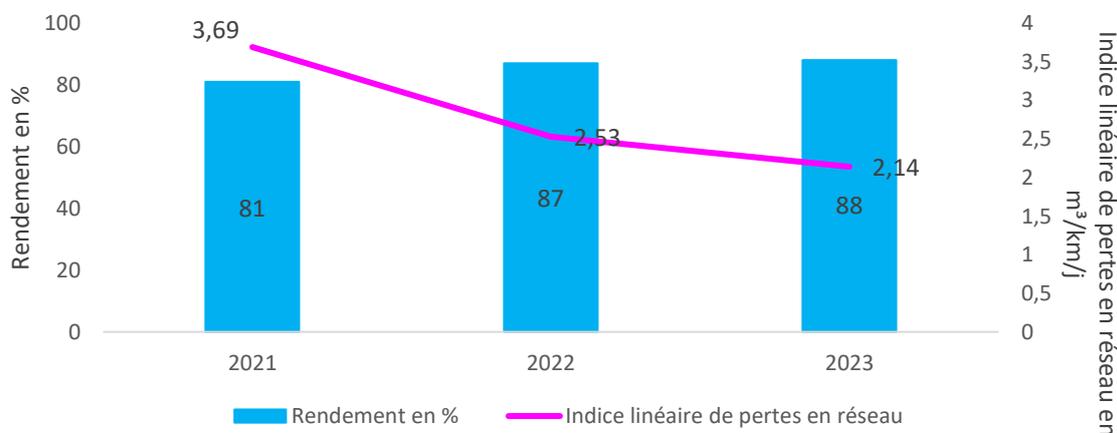
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1 887 appareils
- 8 réparations sur les poteaux d'incendie
- 17 remplacements

PARC DE COMPTEURS

- 14 087 nombre total de compteurs
- 1 028 compteurs remplacés, soit 7,3 % du parc
- 98 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX

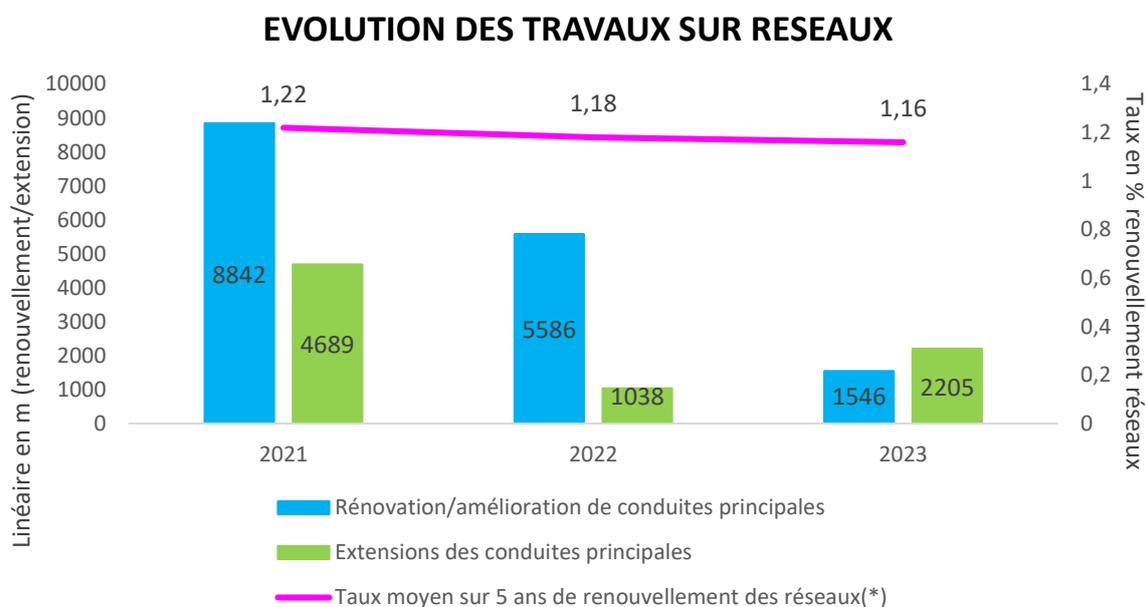


Le rendement du périmètre est en hausse avec un gain de 1 % qui permet d'atteindre une valeur excellente de 88 %. C'est le résultat de la politique volontariste du Périmètre de renouveler ces réseaux, mais aussi du développement des différents outils de télésurveillance permettant une détection rapide des fuites et donc de leur réparation.



LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES



Concernant les travaux entrepris sur les réseaux :

PRINTZHEIM : réalisation des travaux de rénovation de la canalisation de la rue Principale sur une longueur de 300 mètres (tranche I).

HOCHFELDEN : réalisation des travaux de rénovation de la canalisation dans la rue de la montée de l'ail, Impasse de la Forêt et la rue du Général Gouraud sur une longueur de 800 mètres.

INGENHEIM : réalisation des travaux de rénovation de la canalisation de la rue de Duntzenheim sur une longueur de 170 mètres.

WICKERSHEIM : réalisation des travaux de rénovation de la canalisation de la rue du Foyer et Place de l'Eglise sur une longueur de 400 mètres.

ZOEBERSDORF : extension du réseau de distribution d'eau potable dans le cadre de la création du lotissement sur une longueur de 170 mètres.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

Du fait des concentrations en métabolites de pesticides, notamment celles de chloridazone-desphényl, le secteur par le champ captant de Mommenheim-Wingersheim est alimenté en eau potable sous le régime de la dérogation. Ce régime permet de conforter l'ensemble des actions préventives faites en partenariat avec le monde agricole qui tendent vers une réduction des intrants, tout en proposant des modèles économiques viables aux exploitants.

Malheureusement, la durée pour observer des résultats satisfaisants sur la qualité de l'eau pompée, plus de 30 ans, n'est pas compatible avec la dérogation préfectorale de 3 ans, potentiellement reconductible une fois pour 3 ans. C'est pourquoi le Périmètre s'est engagé dans une étude de faisabilité de traitement de ces métabolites, avec la mise en place d'un pilote.

Cette étude, menée en 2023, a permis de conclure sur la faisabilité technique du traitement et sur un prédimensionnement de filière. En effet, la filtration sur charbon actif permet de retenir une partie importante des métabolites de pesticides et de retrouver une qualité d'eau potable conforme.

L'année 2024 sera consacrée aux premières esquisses de conception de l'ouvrage, mais aussi au travail d'analyse des contraintes foncières, environnementales et géotechniques. L'objectif est de pouvoir mettre en service ce nouveau traitement à l'horizon de la fin de la deuxième période de dérogation, soit juin 2028.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Pilote de traitement

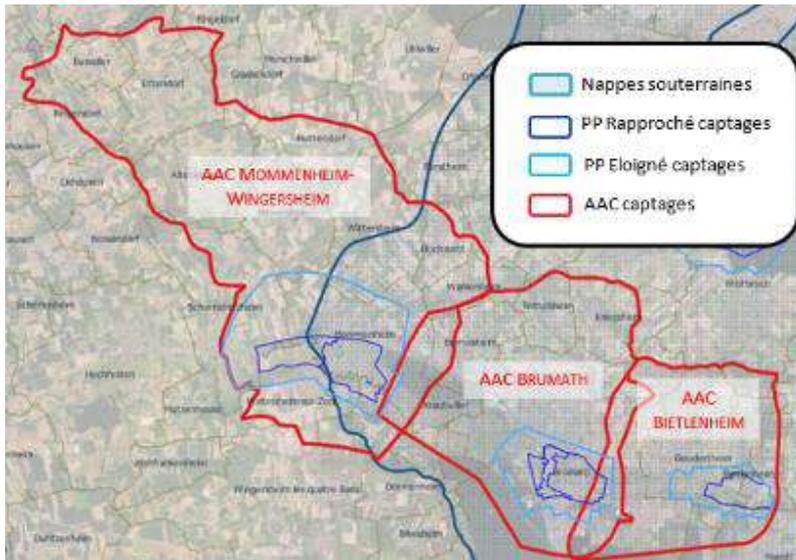
4 colonnes contenant différents types de charbon actif et sur des temps de contact variables. Les colonnes sont alimentées par de l'eau en sortie de la station de production actuelle de Mommenheim.

L'efficacité du traitement est suivie sur plusieurs mois, celle-ci est confirmée sur le long terme pour les métabolites relevant de la conformité réglementaire.



MISSION EAU

Au 1^{er} septembre 2023, le territoire « Mission eau » a évolué pour prendre en compte les captages prioritaires de Brumath (SDEA) et de Bietlenheim (Communauté de Communes Basse Zorn). L'objectif est de pouvoir mutualiser les actions sur ce territoire où les acteurs agricoles sont les mêmes, et pouvoir ainsi avoir des projets cohérents et ambitieux tout au long de la vallée de la Zorn.



Complément Zonage Mission eau

Plan d'action : en cours de concertation

Problématique : pollutions pesticides – captages SENS

Secteur d'animation :

Bernolsheim, Donnenheim, Krautwiller, Rottelsheim, Kriegsheim, Mommenheim, Wahlenheim, Niederschaeffolsheim, Wingersheim les Quatre Bans, Geudertheim, Bietlenheim, Brumath, Hoerd et Weitbruch

Surface de l'AAC :

Bietlenheim 2041 ha dont 1521 ha de SAU

Brumath 3143,82 ha donc 1842,84 ha de SAU

Aire d'alimentation des captages de Mommenheim-Wingersheim

Maîtrise d'ouvrage : SDEA Alsace-Moselle

Co-financeur : Agence de l'eau Rhin-Meuse et Région Grand Est

Problématique : pollutions pesticides et nitrates - captages Grenelle, ERMES et SENS

Date de l'AAC : 2021

Plan d'action : validé en mars 2022 pour la nouvelle AAC

Secteur d'animation : 22 communes

Alteckendorf, Batzendorf, Bernolsheim, Busswiller, Ettendorf, Grassendorf, Hochstett, Huttendorf, Kirwiller, Krautwiller, Lixhausen, Minversheim, Mommenheim, Ringendorf, Schwindratzheim, Val de Moder, Wahlenheim, Waltenheim sur Zorn, Wingersheim les Quatre Bans, Wittersheim. *A la marge* : Berstheim, Bossendorf, Morchswiller, Ohlungen, Schalkendorf, Uhlwiller

Surface de l'AAC : 5800 ha dont 4600 ha de SAU

¹ les cultures bas niveau d'impact garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production



Objectif : prévenir les pollutions et distribuer une eau potable sans traitement. Les actions développées sont fondées sur une **démarche participative et volontaire**.

AXE 1 Changement de Systèmes agricole / Développement de cultures Bas Niveau d'Impact (BNI)¹

Projets multipartenaires / concertation

Continuité des projets avec **les opérateurs économiques agricoles du territoire** :

- Suivi des actions pour le projet de **Alsace lait** et **FARMER**.
- Cahier des charges « viande de de territoire » et contrat opérationnel avec la RHD, avec **l'APAL**
- Projet de pérennisation et développement de culture bio : trieur/sécheur de cultures AB avec le **Comptoir Agricole** et développement d'une floconnerie au **Moulin des Moines**.
- Partenariat pour le déploiement de légumes secs avec l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace
- Etude sur le développement **d'une filière chanvre – matériaux biosourcés** en partenariat avec l'EMS



Trois nouveaux projets ont été développés en 2023 : avec le **Comptoir Agricole**, l'étude du potentiel d'une chaudière biomasse pour le séchage des céréales, avec les cultures de biomasse cultivées prioritairement sur l'AAC de Mommenheim, avec la **Chambre d'agriculture d'Alsace**, la mise en place de diagnostics individuels à l'exploitation, et un groupe de travail sur la couverture des sols et les techniques culturales sans labour.

Site Eau et bio : <https://territoiresbio.fr/>

L'AAC des captages de Mommenheim est inscrite en tant que site Eau et Bio, et est référencée par la FNAB au niveau national.

AXE 2 Concertation et accompagnement

Concertation

Comité de Pilotage captages : le 21 mars 2023

Plan d'actions : validé pour Mommenheim 2022-2025. Coordination avec Brumath et Bietlenheim à partir du dernier trimestre 2023 pour la mise en place d'action cohérence « Zorn ».



Prairies du champ captant enherbées

La Déclaration d'Utilité Publique a imposé la remise en herbe dès 2004, avec retournement interdit et sans usage d'herbicide. Le renouvellement des conventions se fait annuellement auprès d'une quarantaine d'agriculteurs jusqu'en 2028.

¹ les cultures bas niveau d'impact garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production



AXE 3 Amélioration des connaissances

Réseau de suivi

Un marché a été mis en œuvre en 2022, pour 3 ans, pour le suivi de la qualité des eaux superficielles et des piézomètres installés. Les analyses sur les piézomètres réalisées en mars 2023 montrent des teneurs importantes en métabolites, en particulier sur les affluents de la Zorn, reflétant les problématiques de détection dans l'eau distribuée (voire cartographie des détections)

Piézo D : Minversheimerbach amont

Paramètres	résultats D3 µg/l
Atrazine-2-hydroxy	0,044
Chloridazone-desphenyl	0,72
Chloridazone-méthyl-desphenyl	0,29
Chloridazon (Pyrazon)	0,019
Metolachlor ESA	0,65
Metolachlor NOA 413173	0,4
Metolachlor OXA	0,115

Piézo E : Gebolsheimerbach

Paramètres	résultats E3 µg/l
Terbutylazine 2-hydroxy	0,007
Atrazine-2-hydroxy	0,03
Chloridazone-desphenyl	0,9
Chloridazone-méthyl-desphenyl	0,4
Metolachlor ESA	0,5
Metolachlor NOA 413173	0,385
Metolachlor OXA	0,023

Piézo A : Zorn amont

Paramètres	résultats A3 µg/l
Atrazine-2-hydroxy	0,05
Chloridazone-desphenyl	0,12
Chloridazone-méthyl-desphenyl	0,03
Métolachlore	0,021
Nicosulfuron	0,006
Chloridazon (Pyrazon)	0,004
Metolachlor ESA	0,25
Metolachlor NDA 413173	0,152
Metolachlor OXA	0,081

Piézo C - Rissbach

Paramètres	résultats C3 µg/l
Atrazine-2-hydroxy	0,029
Símazine	0,004
Chloridazone-desphenyl	0,78
Chloridazone-méthyl-desphenyl	0,22
Chloridazon (Pyrazon)	0,004
Metolachlor ESA	0,39
Metolachlor NOA 413173	0,295
Metolachlor OXA	0,029

Piézo B : Minversheimerbach

Paramètres	résultats B3 µg/l
Atrazine-2-hydroxy	0,102
Chloridazone-desphenyl	0,66
Chloridazone-méthyl-desphenyl	0,32
Métolachlore	0,005
Chloridazon (Pyrazon)	0,02
Metolachlor ESA	0,66
Metolachlor NDA 413173	0,406
Metolachlor OXA	0,113

Piézo F – Zorn aval

Paramètres	résultats F3 µg/l
Atrazine-2-hydroxy	0,016
Chloridazone-méthyl-desphenyl	0,03
Acide aminométhylphosphonique (AMPA)	0,036
Chloridazon (Pyrazon)	0,002
Glyphosate	0,32
Metolachlor ESA	0,28
Metolachlor NDA 413173	0,105
Metolachlor OXA	0,091

Prélèvements : 8 mars 2023
Marché : Eurofins

ANIMATION FONCIERE ET TERRITORIALE

Outils fonciers et financiers

- Suivi des ventes de terrains agricoles grâce à l'outil VIGIFONCIER de la SAFER Grand Est.
- Implication dans l'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnementale de Mommenheim, rencontre de l'Association Foncière de Mommenheim (20/10/2023) et dans l'AFAFE d'Alteckendorf, de Wingersheim-les-Bans et Buswiller, rencontre de la CEA (07/11/2023).

Sollicitations

Valorisation de la démarche de SDEA en matière de préservation des ressources dans un webinaire d'HYDREOS, au Carrefour de la Gestion durable de l'eau (IDEAL Co / FNCCR - Dijon), stage Université de Lorraine, Syndicat des eaux de VENDEE, webinaire OFB - dialogue agricole. Accompagnement du projet d'Arboretum de Mommenheim.

Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) et Evènements

Edition 2023 de la Semaine des Alternatives aux Pesticides : conférence à Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre bans, atelier à Mommenheim.

Communication

1 bulletins Inf'Eau Elus édité en 2023, 3 Lettres de l'eau à destination des particuliers

¹ les cultures bas niveau d'impact garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production



Le SDEA à l'ONU

Le SDEA a eu l'honneur de participer, aux côtés d'autres opérateurs publics français et européens, membres de FEP (France Eau Publique) et d'APE (Aqua Publica Europea), à la conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue du 22 au 24 mars au siège de l'ONU à New York.

Cette conférence qui était la première consacrée exclusivement à ce thème depuis 1977 a permis de partager les nouveaux défis du moment et à venir :

- Le rôle central de l'eau dans les problématiques de changement climatique et dans l'atteinte de l'ensemble des objectifs de développement durable de l'ONU ;
- Le risque d'une crise mondiale de l'eau douce à l'heure du changement climatique ;
- Les difficultés persistantes d'accès aux services minima d'eau et d'assainissement pour une large part de l'humanité ;
- La compétition entre les différents usages, notamment domestiques et agricoles ;



- La pollution croissante de la ressource.

La politique d'économie circulaire du cycle de l'eau du SDEA reconnue comme meilleure pratique européenne par l'EFQM, fait partie en outre des 7 engagements pour l'eau validés par l'ONU à l'issue de la conférence.

LA SECTORISATION ACCÉLÈRE LA LOCALISATION DES FUITES

Grâce notamment à sa politique volontariste de gestion durable du patrimoine, le SDEA n'a vu aucune de ses communes membres souffrir d'approvisionnement en eau comme les années précédentes. Les actions engagées de longue date, à savoir le suivi attentif du bon fonctionnement et l'entretien préventif des ouvrages et réseaux, la recherche de fuite ainsi que les programmes de renouvellement de conduites vont bien sûr être poursuivis et même amplifiés avec de nouveaux outils.

L'instrumentation des réseaux joue désormais un rôle essentiel pour la réduction des pertes d'eau.

Elle constitue un outil précieux pour mieux cibler les secteurs prioritaires de recherches de fuites et pertes, de renouvellement de conduites à l'appui d'outils de contrôle et d'amélioration des rendements.

- La sectorisation consiste à poser des compteurs et/ou débitmètres afin de découper un périmètre en plusieurs secteurs de distribution facilitant ainsi l'identification des pertes et le ciblage des zones nécessitant l'intervention de l'équipe de recherche de fuites (secteurs ruraux).

ADOPTEZ LES BONS GESTES !

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement !

Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et son parfois à l'origine de pannes importantes. Ainsi l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr





GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

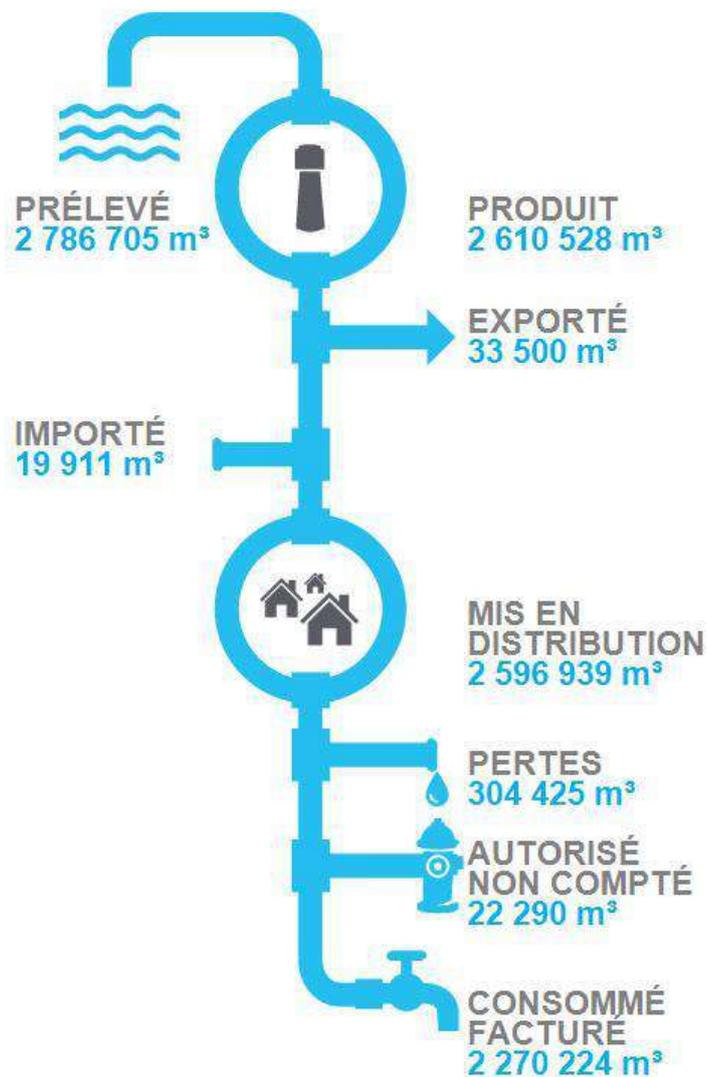
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	36 499
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2023)	2,22 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	109
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	95,5 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	132
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	6
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	88 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2,25 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	2,14 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,16 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0,002 €/m ³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,07 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,1 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	ND
P155.1	Taux de réclamations	0,10 ‰

* ce taux est issu des recettes concernant l'année 2022, y compris émises en 2023, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2023



LISTE DES RUPTURES

Commune	adresse	Type de rupture	Fin de travaux
BATZENDORF	rue de l'Eglise	Conduite Principale	06/07/2023
BERNOLSHEIM	rue Principale	Conduite Principale	09/08/2023
BERNOLSHEIM	rue Principale	Conduite Principale	31/10/2023
BERNOLSHEIM	rue Principale	Conduite Principale	06/11/2023
BILWISHEIM	réseau distribution	Conduite Principale	28/08/2023
BILWISHEIM	rue Principale	Conduite Principale	11/12/2023
BOSELSHAUSEN	rue de l'Anneau	Conduite Principale	13/01/2023
BOSELSHAUSEN	rue Principale	Conduite Principale	02/05/2023
BOSELSHAUSEN	rue Principale	Conduite Principale	21/08/2023
DONNENHEIM	rue des Faisans	Branchement	06/02/2023
DUNTZENHEIM	route de Hochfelden	Conduite Principale	04/04/2023
FRIEDOLSHEIM	réseau distribution	Conduite Principale	23/01/2023
GINGSHEIM	rue Wilsberg	Branchement	07/08/2023
GRASSENDORF	réseau distribution	Conduite Principale	09/05/2023
HOCHFELDEN	rue du Chanoine Bouffleur	Branchement	13/11/2023
HOCHFELDEN	rue du Chemin de Fer	Conduite Principale	13/02/2023
HOCHFELDEN	rue du Maréchal Joffre	Conduite Principale	05/09/2023
HOCHFELDEN	av du Général de Gaulle	Conduite Principale	15/12/2023
HOCHFELDEN	rue du 23 Novembre	Conduite Principale	28/12/2023
HUTTENDORF	rue de la Laiterie	Conduite Principale	31/10/2023
INGENHEIM	rue de Duntzenheim	Conduite Principale	05/05/2023
ISSENHAUSEN	réseau distribution	Conduite Principale	04/09/2023
KRAUTWILLER	rue de Wingersheim	Conduite Principale	18/09/2023
KRIEGSHEIM	rue du Général de Gaulle	Conduite Principale	20/07/2023
MINVERSHEIM	rue de Wittersheim	Conduite Principale	13/12/2023
MITTELHAUSEN	rue de la Forge	Conduite Principale	25/08/2023
MOMMENHEIM	rue des Prés	Branchement	20/06/2023
MOMMENHEIM	rue des Prés	Conduite Principale	05/12/2023
MOMMENHEIM	rue des Chênes	Conduite Principale	19/12/2023
MORSCHWILLER	impasse des Fleurs	Conduite Principale	11/12/2023
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	rue des Muguets	Branchement	05/09/2023
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	rue des Acacias	Conduite Principale	03/07/2023
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	rue de la Paix	Conduite Principale	08/11/2023
OHLUNGEN (annexe KEFFENDORF)	rue d'Ohlungen (RD 241)	Conduite Principale	30/11/2023



PRINTZHEIM	rue Principale	Conduite Principale	24/01/2023
PRINTZHEIM	rue Principale	Conduite Principale	30/01/2023
RINGELDORF	rte de Brumath	Conduite Principale	30/08/2023
RINGELDORF	rue Valery Giscard d'Estaing	Conduite Principale	31/08/2023
ROTTELSHEIM	rue Principale	Conduite Principale	26/06/2023
SAESSOLSHEIM	rue des Vergers	Conduite Principale	25/01/2023
SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN	rue Principale	Conduite Principale	23/01/2023
SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN	rue de l'Eglise	Conduite Principale	31/01/2023
SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN	rue Flachslanden	Conduite Principale	20/04/2023
SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN	rue de l'Eglise	Conduite Principale	09/05/2023
SCHWINDRATZHEIM	rue des Champs	Conduite Principale	16/06/2023
SCHWINDRATZHEIM	rue Lamartine	Conduite Principale	26/09/2023
SCHWINDRATZHEIM	réseau distribution	Conduite Principale	27/09/2023
SCHWINDRATZHEIM	rue des Champs	Conduite Principale	20/10/2023
SCHWINDRATZHEIM	rue des Champs	Conduite Principale	20/12/2023
WAHLENHEIM	rue Principale	Conduite Principale	14/02/2023
WAHLENHEIM	rue Principale	Conduite Principale	11/12/2023
WEITBRUCH	rue de la Chaux	Branchement	10/02/2023



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA-SECTEUR DE KRAUTWILLER

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides dépassant la limite de qualité mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 3 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (KRAUTWILLER), soit 231 personnes. Le responsable des installations est : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2020, 2021, 2022, 2023

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 22 mg/L

Valeur maxi : 25 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 20

Conformité : 15 %

Nombre de substances recherchées : 189

Valeur maxi : 0,231 microgramme/L

(chloridazone desphényl)

Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 0,103 mg/L

Valeur maxi : 0,11 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 29,7 °f

Valeur maxi : 32,9 °f

SODIUM

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 26 mg/L

Valeur maxi : 38 mg/L

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 52,5 mg/L

Valeur maxi : 65 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 05/04/2024

UDI 067001331

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA-SECTEUR DE HOCHFELDEN -MOMMENHEIM

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 5 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer et du manganèse et d'une désinfection pas chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 52 communes, soit 30496 personnes. Le responsable des installations est : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **80**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **25,5 mg/L**
Valeur maxi : **28 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **20 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0,388 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **4 substance(s) non-conformes**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,128 mg/L**
Valeur maxi : **0,14 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **41,2 °f**
Valeur maxi : **43 °f**

SODIUM

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **17,5 mg/L**
Valeur maxi : **20 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **40 mg/L**
Valeur maxi : **51 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 20/03/2024

UDI 067001884

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA-SECTEUR DE HOCHFELDEN-WEITBRUCH

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 2 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer et de désinfection par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (KRIEGSHEIM, NIEDERSCHAEFFOLSHEIM, ROTTELSHEIM, WEITBRUCH), soit 5186 personnes. Le responsable des installations est : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **5,76 mg/L**
Valeur maxi : **6,4 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,08 mg/L**
Valeur maxi : **0,09 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **18,8 °f**
Valeur maxi : **19,2 °f**

SODIUM

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **21,5 mg/L**
Valeur maxi : **22 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **29,6 mg/L**
Valeur maxi : **30 mg/L**

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 09/03/2024

UDI 067005042

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Édition mars 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

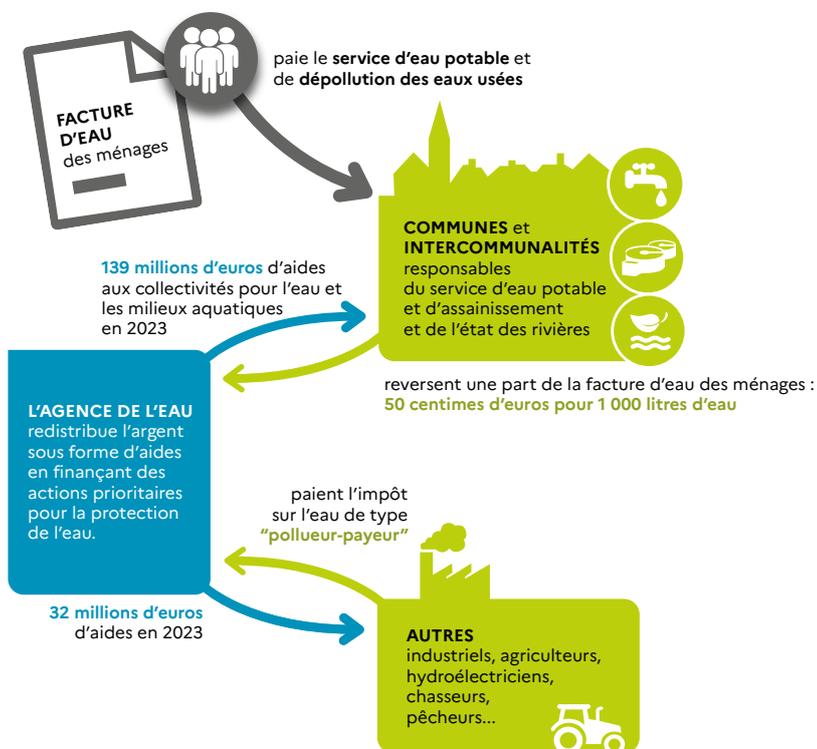
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de **4,08 euros TTC par m³** (Sispea - données agrégées disponibles - 2021).

https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

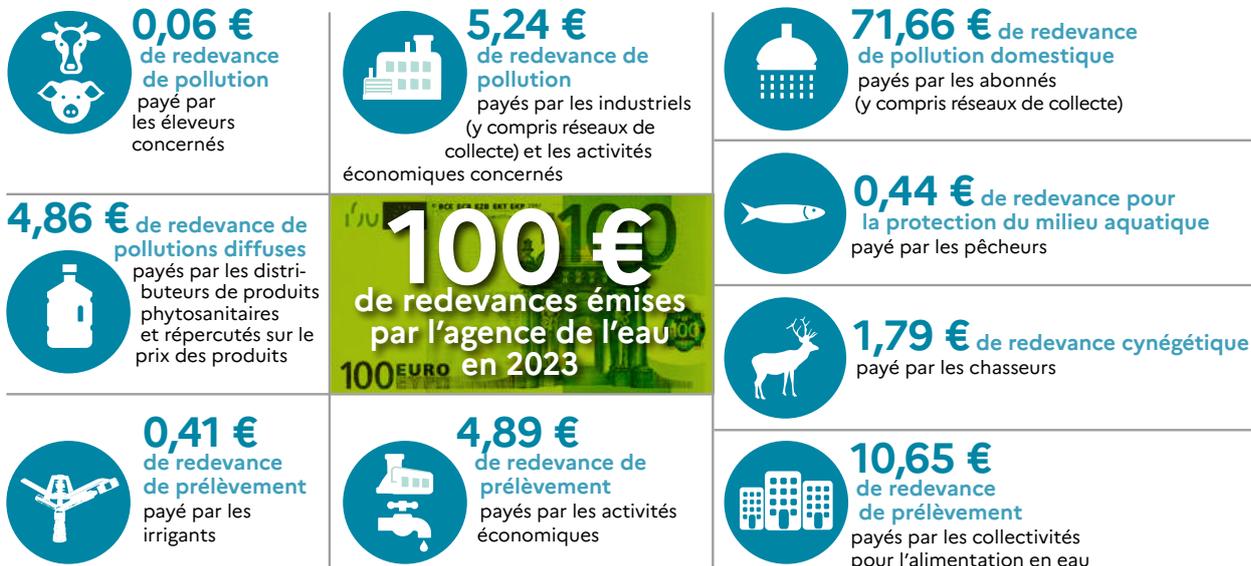
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 160,08 millions d'euros dont plus de 131 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



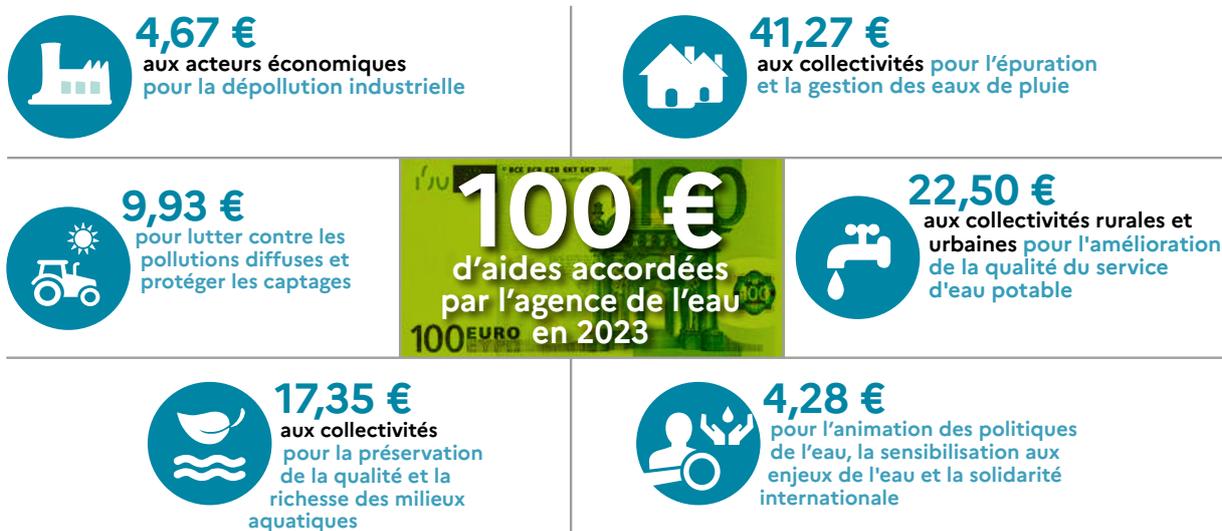
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) • source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2023, ce sont 181,2 millions d'euros d'aides, soit 56 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, qui accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



PLAN D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse a validé en fin d'année 2023 son nouveau plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Fruit d'un travail collectif de plusieurs mois ayant associé des membres des différents collèges du Comité de bassin, des représentants de l'État et de ses opérateurs et d'autres partenaires, **le plan pose clairement les enjeux "eau et climat" auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.** Ce plan est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. En déclinaison de chaque objectif, il propose des mesures d'adaptation et/ou d'atténuation pour la gestion de l'eau tout en ambitionnant de rendre plus concret et opérationnel le panel d'actions pouvant être mis en œuvre.



FONDS VERT, PLAN EAU, UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FAVEUR DES POLITIQUES DE L'EAU

Présenté le 31 mars 2023, le plan Eau gouvernemental et ses 53 mesures ont contribué à l'amplification des stratégies d'actions déjà déployées au titre du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif. Une fois les déclinaisons du plan Eau précisées, avec notamment des crédits supplémentaires, et des adaptations des règles en vigueur (accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable, accès élargi aux aides de projets de création ou réhabilitation des systèmes d'assainissement), l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est saisie pleinement de ces nouvelles opportunités en y intégrant de manière durable celles adoptées 1 an plus tôt à l'occasion de la sécheresse 2022. L'ensemble de ce dispositif complété par les aides du Fonds vert ont constitué une offre de financement sans précédent au profit des territoires et de leur transition écologique. Ce sont quelque 181,2 millions d'euros d'aides qui ont ainsi été attribués.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité  de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales. 